



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REPUBLIK D AYITI

ÉTAT D'URGENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

Mercredi 27 Janvier 2010

- **Un tremblement de terre de magnitude 7.0 a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Le tremblement de terre a été suivi de plus d'une centaine de répliques. C'est le tremblement de terre le plus destructeur de l'Histoire d'Haïti.**
- Bilan partiel des dégâts : Les dégâts sont catastrophiques : environ 112 400 morts, 360 disparus, 196 500 blessés, 100 000 familles sinistrées, 1 million et 42 mille personnes sans abris, 262 900 déplacés, la moitié des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et Léogane ; au moins 23 centres hospitaliers privés effondrés. Les écoles, les banques, l'industrie et le commerce sont très affectés.
- Deux nouvelles répliques de moyenne intensité ont été ressenties mercredi 27 Janvier en Haïti. L'Institut géophysique américain (USGS) a détecté une secousse de magnitude 4,4 à 06H16 locales. Mais certains résidents de la région métropolitaine de Port-au-Prince et des journalistes ont également senti une autre réplique une heure plus tôt, vers 05H00.
- Le Premier Ministre Haïtien Jean Max Bellerive lance un appel à la vigilance à tous les citoyens haïtiens pour rappeler que les répliques peuvent causer des dégâts importants. Les 45 répliques enregistrées depuis le 12 Janvier ont causé des pertes importantes.
- Il faut à tout moment être conscient de la conduite à mener si le sol commence à trembler. Les espaces ouverts sont généralement sûrs, mais courir parmi des chutes de débris pour atteindre un espace ouvert peut être dangereux. Seuls des ingénieurs qualifiés peuvent déterminer si un bâtiment endommagé est sûr et peut être réoccupé. La règle à tenir tant que les ingénieurs ne sont pas sur place est la suivante : si un bâtiment n'a pas l'air sûr, c'est qu'il ne l'est pas. On doit éviter de pénétrer ou de réoccuper une structure clairement endommagée.



PRIORITÉS ET DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

- **Conférence de Montréal :** Le Premier Ministre Haïtien, Jean Max Bellerive, est satisfait des résultats obtenus lors de la conférence internationale sur Haïti. La rencontre avec les représentants des pays amis a permis de confirmer le gouvernement haïtien dans le rôle de principal responsable du programme de reconstruction d'Haïti.
- Le Chef du Gouvernement a prévenu que la reconstruction durerait au moins 4 ou 5 ans avant que le pays ne puisse revenir à la situation du 11 janvier 2010. En ce qui a trait à l'aide humanitaire, le Premier Ministre Bellerive a estimé qu'elle devra être disponible au cours des 12 prochains mois.
- Le Chef du Gouvernement envisage de réunir tous les ambassadeurs haïtiens en poste à l'étranger pour discuter avec leur ministère de tutelle de la politique du gouvernement à propos de l'aide internationale et des différents moyens par lesquels les pays amis peuvent manifester leur solidarité à l'égard d'Haïti.
- Le gouvernement haïtien est très préoccupé par la lenteur de la distribution des tentes. Le président Préval a personnellement voulu s'enquérir de l'état des stocks de tentes disponibles. Il semblerait qu'après évaluation, il y aurait eu des erreurs dans l'estimation faite par l'OIM de 20,000 tentes disponibles et que le nombre de tentes sur place serait très inférieur. Cette confusion rend d'autant plus urgent l'envoi rapide par les partenaires d'Haïti de plusieurs milliers de tentes pour permettre à la population sinistrée de s'abriter avant l'arrivée de la saison des pluies.
- Le transport aérien de ces tentes doit être absolument priorisé, sur les aéroports de Port-au-Prince en Haïti, Barahona et/ou San-Isidro en République Dominicaine, par avions de grande capacité. L'urgence s'aggrave avec la proximité de la saison des pluies. Entre-temps, nous en appelons spécialement aux partenaires bilatéraux pour rendre disponible tous les stocks disponibles - en particulier militaires. Nous sollicitons de la communauté internationale de procéder à des commandes groupées de tentes pour faciliter la logistique sur le terrain.
- Grâce à une subvention de l'État Haïtien par le biais de la DINEPA, à partir du 27 Janvier 2010, les distributeurs privés « Eau Miracle » fourniront gratuitement de l'eau à la population.
- Les ONGs et autres donateurs sont vivement encouragés à coordonner leur distribution alimentaire avec le mécanisme de coordination des Nations Unies mis en place.
- Le Gouvernement est préoccupé par de nouvelles tentatives de constructions anarchiques. Des sismologues canadiens pourront dans les prochains mois réaliser une expertise géologique en vue de proposer un plan de logement.



Bilan partiel des dégâts
(Dénombrement effectué par les mairies et les comités de protection civile)

Département	Morts	Disparus	Blessés	Familles Sinistrées	Personnes Hébergées	Personnes accueillies	Maisons	
							Détruites	Endommagées
Artibonite						62 573		
Centre						14 680		
Grande-Anse	9	0	19	783	45	55 167	80	703
Nippes	12		39	4279		30 000	257	4022
Nord						13 531		
Nord-Est						7 740		
Nord-Ouest						31 253		
Ouest	111 935	347	195 800	71 725	1 021 071	25 532	11 613	22 786
Sud						22 425		
Sud-Est	436	14	643	22 227	20 190		5 192	16 296
TOTAL	112 392	361	196 501	99 014	1 041 306	262 901	17 142	43 807

ACTION GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement prend des dispositions pour prendre en charge la coordination des actions humanitaires.

- Tous les jours à 7h du matin, le ministre de l'intérieur rencontre l'ensemble des agences des Nations Unies
- Tous les jours à 8h le Premier Ministre préside une réunion de travail de mise en commun avec tous les responsables gouvernementaux, les bailleurs de fonds, les ambassades et les agences de coopération



Coordination

- La stratégie vise le renforcement de l'appui technique aux Maires, aux Comités Communaux et locaux pour la gestion de l'événement en fonction des besoins. Au niveau du département de l'Ouest, un regroupement intercommunal en cinq grandes régions a été constitué pour assurer la coordination.
- Les missions d'évaluation de dégâts et d'analyse des besoins du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales se poursuivent.

Santé

- Actions réalisées :

Institutions recues	Type	Institutions approvisionnées en carburant	Institutions approvisionnées en médicaments	Commentaires	Zone de desserte
Centre Hospitalier de Fourgy	1 ^{ers} soins	Non	Oui	Couverture sur la Nationale # 1 Zone Marin	Commune de Croix - des Bouquets.
Commissariat de Petit-Goâve	1 ^{ers} soins	Non	Oui	Couverture pour les policiers affectés dans la zone.	Commune de Petit-Goâve.
Centre de Réfugiés de Berger/Gressier	Poste fixe	Non	Oui	Couverture des membres d'une section communale sur les hauteurs de Gressier.	Commune de Gressier.
Camp d'hébergement ICA/Av. Poupelard	Poste fixe	Non	Oui	Augmentation de la capacité opérationnelle. 2e requête	Commune de Port-au-Prince
Centre d'hébergement de Lilavois 14	Poste fixe	Non	Oui	Ouverture d'un poste de 1 ^{ers} soins sur Lilavois 14, Rue Maranatha # 59.	Commune de la Croix des Bouquets
Fondation International Life Line	Poste fixe	Non	Oui	Boulevard Harry Truman, Association des Chauffeurs Guides d'Haïti. Prise en charge des membres de l'Association et leurs proches.	Commune de Port-au-Prince
City Med	Hôpital	Non	Oui	Renforcement de la capacité d'intervention.	Communes de Delmas
DSO/MSPP	PC	Non	Oui	Alimentation en 1.500 ui de SAT	Aire Métropolitaine.

- Huit (8) institutions sanitaires ont été approvisionnées en médicaments et huit (8) communes sont couvertes. A noter que la priorité est accordée à partir d'aujourd'hui lundi à l'approvisionnement des hôpitaux dans le but d'éviter la circulation inappropriée de médicaments entre des mains non expertes.



– Actions planifiées et besoins

La filière enregistre de sérieux problèmes d'équipements pour les traumatisés surtout : fixateurs externes, prothèses, fils pour suture, Hands sanitizer, canules, HTH, SRO, bonbonnes d'oxygène, atèles, canules, bandages élastiques, alcool, HTH, glucomètres, couvertures de laine, autoclaves, béquilles pour les amputés.

Aide alimentaire et eau

– **Grâce à une subvention de l'État Haïtien par le biais de la DINEPA, à partir du 27 Janvier 2010, les distributeurs privés « Eau Miracle » fourniront gratuitement de l'eau potable à la population.**

– Il y a environ 600 000 personnes regroupées dans près de 500 abris spontanés et plus de 400 000 autres dans les rues qui ont un besoin urgent d'aide alimentaire. Ce qui donne un total de plus d'un million de personnes. Ces chiffres ne concernent que la population de la grande région de Port au Prince. Près de 300 000 personnes auraient déjà quitté la capitale pour se réfugier dans les villes des autres départements et dans les régions rurales.

– À ce jour, on estime que la capacité de distribution de l'aide alimentaire varie entre 200 000 à 300 000 rations par jour. Ce qui veut dire que, seulement à Port-au-Prince et ses environs, plus de 800 000 personnes ne peuvent être satisfaites. C'est le principal défi.

– Un autre problème auquel il nous faut faire face est la coordination de la distribution de l'aide. Des dizaines d'acteurs différents interviennent, avec toute leur bonne volonté, pour assister la population. Mais à cause des faiblesses de coordination, on constate que le peu d'aide disponible n'est pas aussi bien réparti qu'il devrait l'être. Certains campements ont bénéficié en une journée de plusieurs distributions et d'autres n'ont rien reçu depuis le début de la crise. Pour faire face à ce problème, le gouvernement a tout de suite mis en place une commission de coordination de l'aide alimentaire. Cette commission travaille à deux niveaux.

– Premièrement au niveau national en rassemblant toutes les informations sur les institutions qui distribuent de l'aide : quelles sont les quantités disponibles? où sont-elles stockées ? par qui sont-elles gérées ? etc.

– Deuxièmement, au niveau de chaque municipalité, la commission s'est entendue avec tous les maires de la région métropolitaine pour envoyer une équipe de volontaires pour les appuyer dans leur travail d'identification des besoins.

– Aujourd'hui, dans la grande région de Port-au-Prince, nous commençons une phase où l'aide est distribuée en fonction d'une évaluation des besoins et d'une planification qui se font au niveau de chaque commune. On essaie de tenir compte de toutes les demandes exprimées par les groupes de citoyens, les organisations populaires, les représentants des campements, etc. Ensuite des instructions sont passées aux agences qui disposent de stocks. Mais il faut rappeler que les besoins quotidiens (un million de personnes) dépassent largement la capacité actuelle (entre 200 000 à 300 000 rations par jour).

– Au début de la crise, le PAM disposait de 5 000 rations par jour. Rapidement cette organisation est passée à 10 000 puis 45 000 et 60 000, et s'approche aujourd'hui de 100 000 rations. La République Dominicaine a dépêché 7 unités de cuisines mobiles qui préparaient au début 12 000 plats chauds et arrivent aujourd'hui à environ 45 000. Le Programme National des Cantines Scolaires (PNCS) du Ministère de l'Éducation Nationale, prépare 25 000 plats chauds par jour. De plus, nous avons recensé environ une vingtaine d'autres organisations y compris certaines forces armées étrangères qui distribuent aujourd'hui environ 40 000 rations par jour dans la capitale et dans d'autres régions.

– Malgré tous ces efforts les besoins ne sont pas encore entièrement satisfaits.



- Pour la question de l'eau , le Directeur de la DINEPA (Direction Nationale d'Eau Potable et Assainissement) dirige un groupe travail qui rassemble les principales agences internationales, ONG et le secteur privé distribuant de l'eau. Aujourd'hui, les réseaux publics de distribution d'eau ont recommencé à fonctionner. De plus, près d'une centaine de camions de distribution sillonnent les rues de la capitale avec de l'eau traitée potable. Plus d'un million de dollars US ont déjà été dépensés pour ce dispositif qui permet de donner de l'eau potable à près de 300 000 personnes chaque jour dans la capitale. Peu à peu, la distribution s'organise en fonction des demandes exprimées au niveau de chaque municipalité.

Devant ces constats et ce grand défi, il nous faut être clairs sur les points suivants :

- Malgré la grande frustration exprimée un peu partout, il faut reconnaître qu'il y a distribution massive de l'aide alimentaire. Ces efforts doivent être reconnus malgré les problèmes de coordination constatés dès le début de la crise et qui s'expliquent par la gravité de la catastrophe.
- Les efforts de coordination permettent peu à peu de mieux gérer l'aide pour qu'elle soit distribuée plus efficacement et plus équitablement.
- Malgré tous ces efforts et la bonne volonté de la communauté internationale, l'assistance humanitaire ne pourra jamais nourrir et satisfaire à 100% les besoins des habitants de la capitale et encore moins ceux de toutes les personnes réfugiées dans les autres départements.
- La réouverture des banques et la reprise graduelle de certaines activités économiques vont permettre à beaucoup de gens de reprendre leur autonomie et de satisfaire eux-mêmes leurs besoins. Déjà avant la crise, on estime que plus de 50% des Haïtiens vivant dans la capitale recevaient un appui financier de leur famille de l'étranger. Les transferts d'argent représentent la première source de devises du pays et 75% de ces devises servaient aux importations de produits alimentaires. Il faut compter sur la reprise des transferts, et de l'activité commerciale, pour satisfaire comme avant une grande partie des besoins alimentaires de la population.
- L'aide internationale doit aussi consister en une aide économique pour créer du travail. Le pays a non seulement besoin de nourriture mais aussi d'argent pour assainir les villes, reconstruire, etc. Avec des programmes de haute intensité de main d'œuvre, la population pourra disposer d'argent pour s'alimenter dignement tout en participant à la reconstruction.
- La production agricole nationale satisfaisait ces dernières années 40% des besoins alimentaires du pays. Fort heureusement ce secteur a peu été touché par la catastrophe. Des efforts importants avaient été consentis dernièrement pour la relance de la production nationale. Il est urgent de reprendre ces programmes. Les réponses à la crise constituent une opportunité pour augmenter la production nationale agricole, la transformation et la commercialisation des produits. En ce sens, le gouvernement a préparé une série de propositions pour appuyer massivement la prochaine campagne agricole du mois de février de façon à ce que l'on puisse disposer dans les trois prochains mois de plus de produits agricoles pour mieux satisfaire les besoins de la population.
- Le gouvernement est conscient de l'ampleur de la catastrophe, des souffrances que vit la population et met tout œuvre pour trouver les réponses appropriées.



Abris provisoires et reconstruction

- Le Président de la République a réaffirmé sa volonté de voir des tentes distribuées aux populations sans-abris dans les plus brefs délais.
- Dans la capitale, un campement temporaire sera aménagé sur la route de Tabarre pour abriter environ 4000 personnes vivant actuellement dans des abris de fortune devant la Primature. Un autre site a été identifié dans la zone de Léogâne.
- Le Gouvernement haïtien et les Mairies du Grand Port-au-Prince ont poursuivi jusqu'à hier leur accompagnement des populations locales pour leur déplacement volontaire vers des régions peu ou pas affectées par le tremblement de terre. Cependant, une diminution de la demande a été mentionnée et des communes tampons commencent à désempir.

Sécurité

- Sur Port au Prince, rien de particulier à signaler à ce niveau, sinon la persistance des tirs d'armes à feu nocturnes dans quelques quartiers de la capitale, en particulier au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac.

REPRISE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Les activités commerciales reviennent à la normale dans certains quartiers de Port-au-Prince avec la reprise des services bancaires, l'ouverture des supermarchés et la disponibilité de carburant dans la plupart des stations.
- La circulation automobile est difficile et d'importants embouteillages obstruent des points névralgiques de la zone métropolitaine.
- Le Gouvernement met également l'emphase sur la reprise de l'administration publique (à travers notamment la reprise du payroll de la fonction publique et du système de pension).
- Les services fournis par les trois opérateurs de téléphonie mobile ont atteint un niveau acceptable. Cependant, l'interconnexion entre les opérateurs présente toujours des difficultés, en partie dues à une plus forte demande liée à la reprise des activités.
- L'aéroport de Jacmel fortement endommagé par le tremblement de terre a été réhabilité par le Gouvernement Haïtien avec l'aide des forces canadiennes. Les avions et les hélicoptères peuvent maintenant se poser à Jacmel et 64 atterrissages ont eu lieu dans la seule journée du 26 Janvier.
- L'équipe de coordination (Electricité D'Haïti, RD, USA, Corée, France) a mis en place cinq équipes d'inspection pour les lignes de distribution, 2 pour les lignes de la transmission et 4 pour les sous-stations. Ces équipes ont inspecté plus de 700 poteaux et des conducteurs sur les réseaux de la zone Métropolitaine. Elles ont également évalué et testé des équipements dans les sous-stations de: CPV, CAF et TOB ; évalué le poste de Carrefour et inspecté la ligne de transmission 115 KV.



- Le bâtiment principale du siège social est opérationnel (EDH, France, USA) ; un sectionneur a été réparé à Delmas.
- Par ailleurs, un total de 16 MW est maintenant disponible à la centrale tripartite de Pétion (Hyundai) et la communication radio est restaurée entre CPV, TOB et Nouveau Delmas (RD, USA, EDH).

DONATIONS

- L'appel de fonds fait à la suite du tremblement de terre est couvert à 48%, ce qui représente 273 millions de dollars en contributions et un montant supplémentaire de 111 millions en promesses de dons. Vue l'urgence, les donateurs sont encouragés à concrétiser rapidement les promesses faites.
- Le Premier Ministre Haïtien, Jean Max Bellerive, est satisfait des résultats obtenus lors de la conférence internationale sur Haïti. La rencontre avec les représentants des pays amis a permis de confirmer le gouvernement haïtien dans le rôle de principal responsable du programme de reconstruction d'Haïti.
- Une conférence des bailleurs sur Haïti est prévue pour mars 2010 à New-York.

Liste des points focaux de la Commissions Aide alimentaire et eau

Nom	Prenom	Phone	Email	Mairie	
Sylvain Angrand Thomas	Rosita Jobert Linda	34 53 44 52 37 16 97 40 34 12 42 82	andjo_29@yahoo.fr andjo_29@yahoo.fr	Tabarre Tabarre Tabarre	Responsable
Charles Crevecoeur Michel	Pierre Charlemagne Jean Rossiny Daniel	34-38-9608- 37-80-1321 37-68-2138- 34-65-2310 37-90- 2277	piecharles1055@yahoo.com	Carrefour Carrefour Carrefour	Responsable
Leonard Badio Exume	Astrel Bernard Jean Robert Arthur	34-43-9115 35-58-0560 35-87-3738	robertbadio@yahoo.com a_exume@agriculture.gouv.ht	Port-au-Prince Port-au-Prince Port-au-Prince	Responsable
Durandis	Inette		idurandis@yahoo.com	Pétion Ville	
Jasmin Germain Charles Pierre	Roger Rosen Jefferson Jean	37-40-0810 - 34-08-2164 34-65 -1257 - 35-25 - 8785 34-56 - 9510 - 38-31 - 7909	jasmin.rogerrosen@yahoo.fr germainjefferson@live.fr jeanchp8@yahoo.fr	Pétion Ville Pétion Ville Pétion Ville	
Valbrun Prophete Pluiviose	Kedes Ulyse Jeanty	36-99-5363 38-24-2302 34-87 -6947		Cite Soleil Cite Soleil Cite Soleil	Responsable
Joseph Phanord Prophete Charles	Jean Yonel Simeon Emmanuel Montes	37-03 - 9550 37 12 37 13 - 35 57 40 07 34 62 21 93 35 55 97 99	simeonphanord@yahoo.fr eprophete@gmail.com montes.charles@yahoo.com	Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets	Responsable
Jacques Paul Bince	Joseph Camille Renoir Jean Martineau	34 81 6092- 35 58 2267 34 49 71 18 37 52 13 69	jacquescamille@hotmail.com jmartineaubince@yahoo.fr	Delmas Delmas Delmas	Responsable
Dubois	Frantzie	37 44 16 07 / 34 49 38 21	frantziedubois@yahoo.fr	Léogâne	Responsable